

Suite au crash test du CCF, un CRI professionnel

Après les premières épreuves du BAC nouvelle version, entendez-vous le cri des enseignant·es d'EPS ? Un cri de *Colère*, *Révolte* et *Indignation*. L'institution semble s'entêter et joue à faire semblant de ne pas voir et entendre. Combien de temps ?

Les premiers CCF viennent d'avoir lieu, un test grandeur nature face aux élèves, mais sans filet de protection !

La profession et le SNEP FSU avaient pourtant anticipé les difficultés. En effet, au-delà de l'opposition idéologique sur le sens de cette nouvelle évaluation, notamment l'abandon de repères nationaux et la baisse de la part de la motricité, il ne fallait pas être grand devin sur les problèmes de faisabilité de cette véritable usine à gaz des « AFL » proposée sans aucune mise à l'épreuve du terrain.

Il est regrettable que n'ait pas été retenue la demande de la profession d'un moratoire, action qui n'était pas une fin en soi mais permettait temporairement de freiner une mise en œuvre aggravée par la crise sanitaire, au lieu d'aller droit dans le mur.

Durant la période succédant aux premiers CCF, le SNEP FSU a multiplié les rencontres avec la profession : stages, visios, notamment durant la semaine de l'EPS, échanges de mails... Dans nos enquêtes lancées au niveau national et académique, par souci d'objectivité nous avons voulu introduire de la nuance avec des échelles de positionnement. Or pour les collègues, de nuance il n'y en a pas ! Les témoignages sont nombreux, plus affligeants les uns que les autres. Les enseignant·es d'EPS ont un besoin d'espace d'expression que seul le SNEP FSU leur propose face à une situation devenue professionnellement insupportable. Ils et elles n'en peuvent plus de cette « gabegie » des CCF, car à cette étape, désormais, la réalité n'est plus une fiction.

Soulignons que dans leur grande majorité les enseignant·es d'EPS, malgré les désaccords sur le fond et la perception d'un recul pour l'EPS, ont tenté d'appliquer au mieux les nouveaux textes avec une conscience et un investissement professionnels importants. Leurs bilans n'en sont que plus sincères et criants.

Le verdict des premiers CCF est sans appel, et à l'issue de ce « crash test », les enseignant·es poussent un CRI dont le SNEP FSU se fait écho et que le ministère doit entendre.

Colère : face au mépris de leur professionnalité par l'institution

Après la première lame, au moment de la validation locale des fiches certificatives « sous liberté conditionnelle » est intervenue la deuxième lame au moment du CCF et ici, au contraire, l'institution a été absente, les collègues se sont retrouvés en premières lignes, seuls face aux élèves à tenter de mettre en place ces CCF abscons et à devoir « justifier » certains éléments de notation. Comme climat de sérénité, on fait mieux !

Monte donc une froide colère accumulée vis à vis d'une inspection sourde et autoritaire. Selon les académies, le constat est à nuancer, pour preuve certains IPR lèvent le pied sur les dates de

retour de fiches certificatives en lycée professionnel, mesurant le risque de se couper de la profession en défendant coûte que coûte l'indéfendable.

Révolte : face à la perte de sens du métier

Tout ce qui s'enseigne ne s'évalue pas forcément, le sens du métier d'enseignant c'est avant tout de transmettre des savoirs afin d'émanciper

Avec l'évaluation des AFL 2 et 3 au fil des séquences, l'évaluation permanente devient la préoccupation essentielle pour évaluer autre chose que la motricité, cœur de l'EPS. Le nombre de rôles imposés est déraisonnable et souvent artificiel, l'enseignant·e devient un « enrôleur ». L'activité humaine globale de l'élève est découpée à l'extrême.

De plus, tout ce qui s'enseigne ne s'évalue pas forcément, le sens du métier d'enseignant c'est avant tout de transmettre des savoirs afin d'émanciper.

Indignation : face aux évaluations rendues

Les barèmes jamais testés, sont ajustés en cours de cycle par nécessité, ce qui crée un malaise professionnel vis à vis des élèves. Sur les AFL 2 et 3, la discrimination constatée en fonction des profils socio culturels des élèves est importante et gênante ; les notes de 8/8 ne sont pas rares et augmentent de fait la moyenne de la note EPS globale, les élèves ne sont pas dupes ; de plus la subjectivité inhérente est problématique.

Avec le principe de réalité, celui de ne pas arriver à tout évaluer conformément à la fiche certificative validée, s'impose une « schizophrénie » dérangeante, avec l'évaluation pour de vrai (sur le terrain) et celle pour de faux (pour l'institution).

[Trop c'est trop, il faut stopper la machine infernale](#)

Nous ne pouvons en rester à un cri professionnel qui ne serait qu'exutoire. L'écho doit être plus large, l'évaluation en EPS n'est pas la seule affaire des enseignant·es d'EPS, nous devons ouvrir les fenêtres de nos gymnases pour que parents, él·u·es, nous entendent et sachent comment est évaluée l'EPS. La Cour de Comptes s'en est déjà émue... Nos élèves de terminales sans doute aussi...

Dans les lycées, il est nécessaire de consigner de manière écrite et plus officielle tous vos témoignages sur les nombreuses inepties constatées, afin que l'institution ne puisse dire : « on ne savait pas, on ne nous a rien dit » !!

Pour sortir de ce destin funeste pour l'EPS et dans l'exercice de notre métier que désormais la profession vit mal, les collègues s'interrogent : où va-t-on ainsi et jusqu'à quand ? Avec cette nouvelle étape, la demande de temps mort (moratoire), action bien comprise et relayée n'est plus d'actualité. Suite aux premiers CCF et aux constats négatifs quasi unanimes sur leur mise en place, malgré le travail conséquent déjà effectué par nombre de collègues, une remise à plat totale de ces nouveaux textes officiels s'avère nécessaire. Prochainement, le SNEP FSU, vous proposera une série d'actions et d'outils pour qu'advienne un autre avenir pour l'évaluation en EPS dès la rentrée 2021.